



MAIRIE DE SAINT-CLAIR DU RHONE
 Place Charles De Gaulle – CS 10028 – 38556 St Maurice L'Exil Cedex
 Tel : 04.74.56.43.15 / Fax : 04.74.56.39.67

**DEMANDE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC
 OU DE LA VOIE PUBLIQUE**

(à déposer en mairie 1 mois avant la manifestation)

Monsieur le maire,

Je sollicite votre autorisation pour organiser :

Le bon déroulement de la manifestation requiert une occupation temporaire du domaine public par l'association
 (ou le collectif) :

● Date :	
● Heure de Début :	
● heure de Fin	

La circulation

Le Stationnement

À Préciser sur le plan au dos (Tracé au Stabilo)

● À l'endroit Suivant (ou aux endroits suivants) :

Place Charles DE GAULLE	Parking (Camion)
Espace Jean FOURNET	City Stade
Rue :	Autre :

Vous trouvez, ci-dessous, la liste des personnes mandatées pour assurer la bonne organisation de l'évènement :

Nom Prénom	Domicile	Téléphone

Débit de Boisson :

Oui

Non

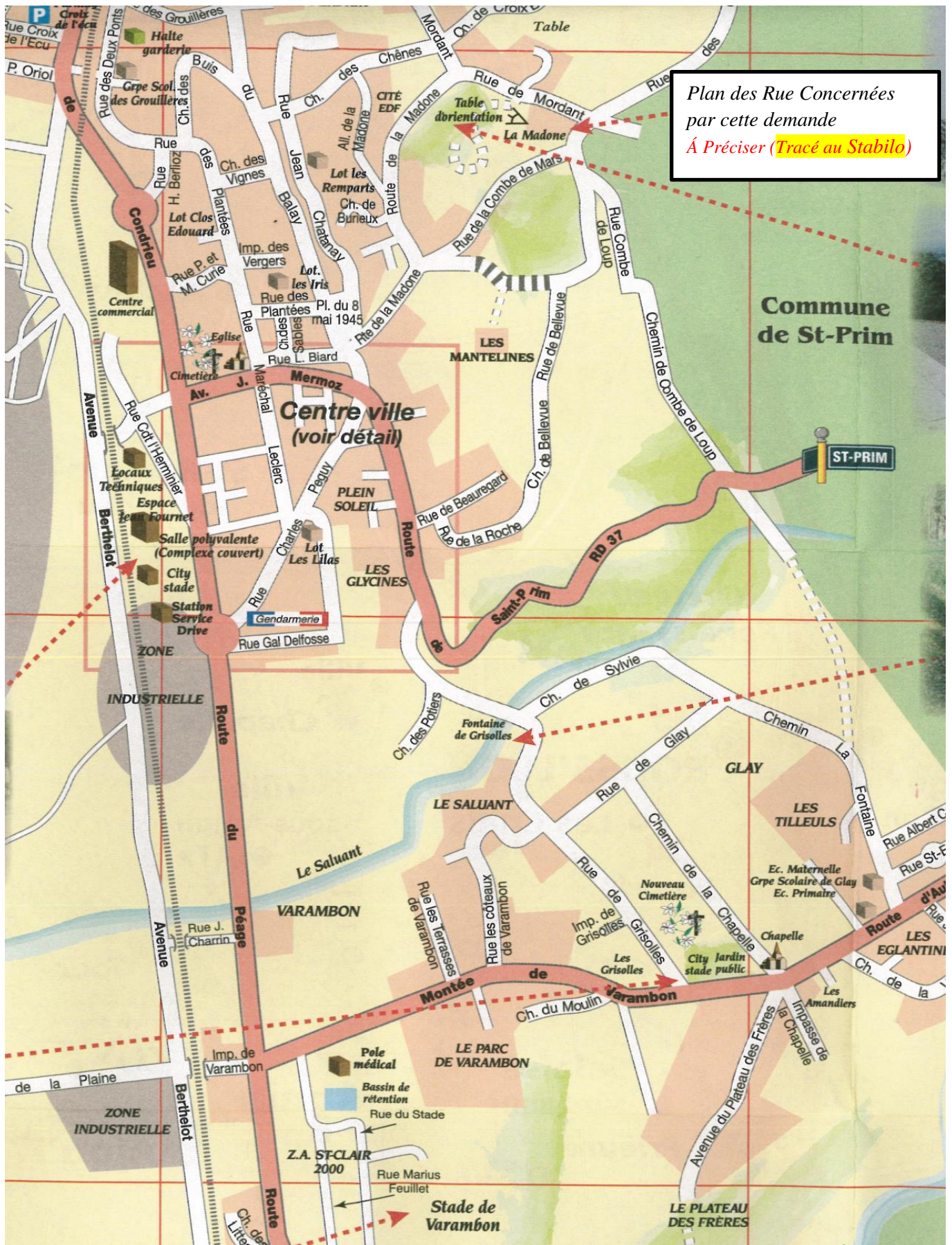
Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée

Pour l'association (ou le collectif),

Le Président ou le Responsables de l'Organisation,

Date, Prénom, Nom et Signature



Plan des Rue Concernées
par cette demande
À Préciser (Tracé au Stabilo)

Arrêté d'occupation temporaire du domaine Public ou de la voie Publique

Du N°

Vu le Maire,

Autorisé

Non autorisé